

Les avantages du bois dans la construction



Le bois : un matériau résistant, même en cas d'incendie !

Contrairement à une idée reçue, le bois résiste particulièrement bien au feu, car il crée en brûlant une couche carbonisée isolante qui ralentit sa combustion. En effet, même si le bois est un matériau combustible, contrairement au béton et à l'acier, le bois transmet la chaleur 10 fois moins vite que le béton et 250 fois moins vite que l'acier. Lorsqu'un incendie se déclare dans une construction, les pompiers savent que le bois a une certaine résistance au feu et qu'ils ont un délai pour évacuer les habitants. De plus, en se consumant le bois produit des gaz moins nocifs.

Le bois : un matériau isolant par excellence !

D'un point de vue thermique, le bois présente une faible conductivité : il ne transmet pas la chaleur. Qu'il fasse chaud ou froid, il conserve un effet « chaleureux » au toucher. Contrairement au métal et au béton, le bois limite les « ponts thermiques ». En effet, le bois transmet la chaleur 12 fois moins vite que le béton, 250 fois moins vite que l'acier et 1500 fois moins vite qu'un aluminium.

En choisissant de construire une maison ossature bois nous construisons durable et de façon saine tout en vous garantissant des économies d'énergie !

Les avantages d'une maison ossature bois

Pour **Vous** :



Une maison plus saine,
une sensation de bien-être
et plus de confort
grâce au bois !



Une maison mieux
isolée qui vous fera
faire des économies
d'énergie !



Une maison conçue
sur mesure car votre projet
est personnalisé pour
mieux vous satisfaire !



Un chantier plus rapide :
4 à 6 mois seulement grâce à
nos murs assemblés en usine
avec leurs menuiseries !

... Et pour **la Planète** !



30%

moins impactant
sur l'épuisement
des ressources



60%

moins impactant
sur le changement
climatique



80%

de consommation
d'eau en moins



65%

de déchets en moins
sur le chantier